

Hey Agroparc et Nextech croisent les 'Regards sur le handicap'



L'association du bassin d'emploi et de vie d'Agroparc 'Hey Agroparc!' et l'organisme de formation Nextech, présent à Avignon et Pertuis, s'associent pour organiser l'événement artistique 'Regards sur le handicap' qui a pour objectif de révéler et valoriser le handicap. Ce projet comprend un concours photo ouvert à tous, une exposition éphémère, ainsi qu'une soirée de remise de prix avec diverses animations.

En mai 2024, Hey Agroparc! et Nextech souhaitent s'associer pour créer un événement autour du handicap. « Notre projet est celui d'oser montrer ce qui existe, là, avec nous. Oser nommer le handicap, oser le montrer dans toutes ses formes, visibles ou invisibles. Montrer aussi des instants de vie, heureux ou malheureux, seuls ou partagés, et dire que les personnes handicapées vivent des émotions, des passions, des études, ont un métier, une famille, des amis... Bref, ont une vie... », expliquent les deux



acteurs du projet.

Un concours photo

Ce projet s'articule en trois axes. Le premier étant un concours photo, gratuit et ouvert à tous, autour de la vie des personnes en situation de handicap. Chaque participant ne peut présenter qu'une seule photo. Le fichier doit être envoyé par mail à l'adresse agroparc.photo@gmail.com au format JPEG et ne doit pas dépasser les 7MB. Chaque photo, qu'il soit amateur ou non, devra accompagné son cliché d'une description et d'un titre.

Chacun est libre d'aborder le thème comme il le souhaite en fonction de son imagination et de sa sensibilité. Les photographies seront jugées, par un jury composé de cinq membres, sur leur pertinence vise-à-vis du thème proposé, sur leur originalité, et sur leur intérêt artistique. Trois lauréats seront sélectionnés et se verront remettre un prix lors de la soirée du 28 novembre.

Initialement, les candidats avaient jusqu'au vendredi 11 octobre pour participer, mais en raison d'un manque de temps pour s'organiser et participer pour les associations de personnes en situation de handicap qui souhaitaient participer, un délai supplémentaire à été accordé. Les participants ont donc jusqu'au dimanche 27 octobre pour envoyer leur photographie

Pour voir toutes les modalités de participation, <u>cliquez ici</u>.

Une exposition

Parmi les photos qui seront envoyés pour le concours, 30 seront sélectionnées, imprimées, puis disposées dans différents lieux de la zone d'activité d'Agroparc pendant 2 à 3 semaines. Cette exposition sera un mélange de photographies effectuées par des professionnels et par des amateurs.

A travers cette exposition, Hey Agroparc! et Nextech souhaitent non seulement mettre en valeur le handicap, mais aussi valoriser le territoire d'Agroparc, dans la diversité qui l'habite : une zone d'activité, de logements, de commerces, de campus, d'abris-bus, de sentiers, de lieux partagés, de moments festifs, etc.

Une soirée

Enfin, le projet 'Regards sur le handicap' s'achèvera avec une soirée le jeudi 28 novembre, durant laquelle auront lieu plusieurs animations. Une remise de prix sera tout d'abord organisée pour récompenser les trois gagnants du concours photo.

Ensuite, plusieurs court-métrages seront diffusés avec <u>Unis-Cité Méditerranée</u> sur le handicap, suivis de prises de paroles d'experts et de témoignages. Enfin, cet événement sera l'occasion de partager un moment festif et convivial.



Robion : à La Roumanière, des confitures, biscuits et miels solidaires



Cette aventure humaine, gourmande et artisanale a débuté en 1981, sur les hauteurs du village, à côté de l'église. Avec un CAT (Centre d'aide par le travail) qui employait des personnes en situation de handicap mental qui triaient et épluchaient les fruits avant de les mettre en pots et de fixer un petit bout de tissu à carreaux sur le couvercle.

Depuis, ce site rénové est devenu un foyer pour le personnel, et un local flambant-neuf et fonctionnel a vu le jour plus bas, au bord de la route entre Les Taillades et Robion. Environ un hectare avec jardin, restaurant, ateliers de production, d'ensachage, d'étiquetage, de stockage, et d'expédition. Mais aussi



Ecrit par le 6 novembre 2025

une boutique, une vraie épicerie fine, avec espaces lumineux d'exposition, de dégustation et de vente de ces produits locaux 100% naturels avec 70% de fruits, sans conservateurs ni colorants.



S'offrent aux visiteurs des confitures d'abricots de Provence, de clémentines corses, de fraises de Carpentras, de pêches de vignes, de pétales de roses, de melons de Cavaillon, de cerises noires de Venasque, de myrtilles, de framboises, de mûres, d'églantines, de tomates vertes, ou encore de poires à la vanille de Reine-Claude. Mais aussi des miels de lavande, de thym, de romarin, d'acacia, de châtaigniers, de garrigue, de citronniers ou d'orangers. Et des biscuits secs, navettes, cookies, croquants aux amandes, des langues de chat au rhum et une création-maison, des 'roumazettes' à la fleur d'oranger.



Ecrit par le 6 novembre 2025





Ecrit par le 6 novembre 2025





Ecrit par le 6 novembre 2025





Ecrit par le 6 novembre 2025



©La Roumanière

L'inclusion par le travail

« Ce service inclusif et solidaire d'accompagnement par le travail compte 83 places pour autant de personnes en situation de handicap, explique <u>Catherine Gentilhomme</u>, la directrice générale de <u>La Roumanière</u>. Elles sont toutes accueillies et encadrées, avec un statut hybride entre santé et sécurité au travail. » <u>Bernard Ratto</u> en est le président depuis juin 2017. « Ce n'est pas rien de s'occuper de 83 personnes, plus le personnel encadrant et administratif, affirme-t-il. Je suis le papa de Julien, 43 ans, qui a un déficit mental mais qui est très compétent comme pâtissier-biscuitier. Cette qualification lui confère une dignité, une autonomie financière. Avec Catherine, nous formons un binôme de gouvernance fondamental avec un contrat d'objectifs pour jouer notre rôle d'inclusion dans la société. »

« L'une des fiertés de la Roumanière, ce sont nos prestataires : nos produits souvent bio, sont labellisés dans Le Petit Fûté et le Guide du Routard, précise <u>Véronique Kegelart</u>, la trésorière. Air-France propose à bord de tous ses avions en Classe Affaires et Business nos petits pots de miel et de confiture, mais aussi les hôtels du Groupe Accor 4 et 5 étoiles en France et en Europe comme ceux du Groupe Barrière. En Vaucluse, on trouve aussi nos biscuits et confitures chez Les Délices du Luberon ou à La Coquillade, cela



Ecrit par le 6 novembre 2025

représente 200 000 unités. »



De gauche à droite : Véronique Kegelart, Bernard Ratto, et Catherine Gentilhomme.

Dans l'atelier de production, Gérard Vierenklee gère. D'un côté, on épluche et taille les poires Williams, de l'autre une marmite inox à vapeur qui contient 40 kg de fruits et de sucre peut grimper jusqu'à 95% avant la stérilisation et l'étiquetage des pots, majoritairement de 335 grammes. C'est lui qui s'occupe, avec la direction évidemment de la Fête de la confiture, prévue le samedi 9 décembre dans le domaine de Robion. Une occasion d'aller faire des emplettes pour vos cadeaux de Noël. Toute la Roumanière sera là pour proposer des crêpes au petit épeautre, des gaufres, du pain d'épice, des chocolats, des biscuits, du café, du thé, des stands d'exposition et de dégustation. Un vrai salon gourmand pour mieux faire connaissance avec ces produits artisanaux, locaux, de qualité et tous ceux qui les fabriquent dans ce site d'inclusion par le travail.

La Roumanière. 199 Route de Cavaillon. Robion. 04 90 76 41 47. boutique@laroumanière.com



Apt : rencontre entre demandeurs d'emploi en situation de handicap et entreprises



À l'occasion de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, les équipes handicap, nées du rapprochement entre Cap emploi et Pôle emploi pour simplifier les démarches des demandeurs d'emploi en situation de handicap, organisent plusieurs rencontres en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, dont une à Apt.

Le jeudi 17 novembre, la ville d'Apt va accueillir 'Le café de l'emploi' au café Grégoire. Un rendez-vous pour des échanges informels entre des demandeurs d'emploi en situation de handicap et des employeurs du territoire autour de trois thématiques :

- Quelles représentations pour le handicap ?
- Parler de son handicap.
- Comment intégrer en entreprise une personne bénéficiaire de l'obligation d'emploi ?



Jeudi 17 novembre. <u>Inscription en ligne</u>. De 8h30 à 11h. Café Grégoire. 19 Place de la Bouquerie. Apt.

V.A.

Festival Handi'Clap : sensibilisation au handicap en entreprise



Dans le cadre de la Semaine Européenne pour l'Emploi des Personnes Handicapées, le Comité de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle de Vaucluse organise la 4ème édition du Festival Handi'Clap ce mercredi 16 novembre à La Roumanière à Robion.

Ce festival a pour objectif de sensibiliser aux handicaps en entreprise. Au programme : une conférence 'L'inaptitude, quels risques et quels enjeux ?' menée par Maître Olivier Baglio, avocat spécialiste en droit du travail et protection sociale, et des stands de présentation des experts du maintien en emploi.

Les inscriptions pour participer à ce festival se font en ligne, <u>sur le site de l'AIST 84</u>.

Mercredi 16 novembre. De 14h à 17h. La Roumanière. 199, Route de Cavaillon. Robion.

V.A.





Handicaps invisibles : un guide pour les employeurs publics



Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique a publié un guide 'Handicap invisible' pour expliquer et conseiller les employeurs dans l'accompagnement des handicaps invisibles.

Le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la Fonction publique (FIPHFP) a publié fin juin un guide qui s'adresse aux personnes accompagnant ou encadrant des personnes en situation de handicap invisible et qui ne sont pas toujours bénéficiaires de l'obligation d'emploi de personnes handicapées (BOEH).

Reconnaître enfin les invisibles

Refus pour une personne d'accepter son handicap, démarches administratives en cours ou maladie handicapante mais non reconnue par les maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) : « Tous ces éléments expliquent que les personnes en situation de handicap qui demeurent "invisibles" [...] sont très nombreuses et souvent en grande souffrance », explique le Guide en introduction.





Ecrit par le 6 novembre 2025

Il s'organise ensuite autour de quatre grands types de pistes de réponses

Chercher à identifier ces personnes, pour leur proposer un accompagnement, tout en respectant leur désir de discrétion;

Organiser une capacité d'écoute et d'accompagnement fédérant l'ensemble des ressources humaines de l'employeur ;

Bien communiquer sur l'ensemble des dispositions réglementaires : temps partiel de droit, télétravail, aménagement d'horaires;

Utiliser au mieux les dispositifs d'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Identification des personnes

«Le sujet est complexe et on se limitera ici à proposer quelques pistes », écrivent tout de suite les auteurs du guide. Les arrêts maladie à répétition constituent « un des signaux faibles les plus aisément identifiables » et le guide propose des bonnes pratiques en mettant l'accent sur le rôle du médecin du travail et la possibilité de mettre en place un "coordonnateur de retour dans l'emploi".





Organisation d'une capacité d'écoute

Au-delà de l'équipe de professionnels (médecin du travail, référent/correspondant handicap, voire assistant de service social), la prise en compte du handicap invisible doit être faite par les managers de proximité et le collectif de travail, qui participent à l'environnement quotidien de la personne en situation de handicap.

La personne elle-même 1er acteur de sa réussite

Il faut « surtout se souvenir que c'est la personne elle-même qui le premier acteur de sa réussite. C'est elle qui, dans une relation de confiance, guidera le travail d'aménagement du poste. Il faut partir de ses besoins et ressources avant tout », souligne le Guide.

Communication sur l'ensemble des dispositions réglementaires

«Tout agent dispose de droits et il importe que chacun, en particulier ceux en situation de handicap, en soient bien informés afin qu'ils puissent en demander le bénéfice», rappelle le document. Aménagement du poste de travail, des horaires (jusqu'au recours au temps partiel), recours au télétravail ou au congé pour invalidité temporaire imputable au service (CITIS) et jusqu'au reclassement de l'agent : le guide détaille les possibilités offertes à la personne en situation de handicap et son employeur pour aider au maintien dans l'emploi.

Utilisation des dispositifs d'accompagnement des personnes handicapées

La dernière partie du guide présente les dispositifs du FIPHFP que peuvent mobiliser les employeurs publics pour accompagner les personnes en situation de handicap invisible.

Carrière et insertion des fonctionnaires handicapés : les clés pour réussir.

Presque 6% de travailleurs handicapés dans les collectivités territoriales

Le taux d'emploi des travailleurs handicapés dans les collectivités territoriales se rapproche peu à peu des 6 % prévus par la loi. Mais ce résultat ne suffit pas : les employeurs publics doivent s'attacher à faciliter l'intégration dans les équipes, et l'aménagement des postes de travail des fonctionnaires handicapés. Avec l'allongement des carrières, les collectivités territoriales doivent aussi apprendre à anticiper le reclassement d'agents devenus handicapés. Enjeux, méthodes et bonnes pratiques pour faire face à ce défi managérial.

Source : La gazette des communes, des départements et des régions.

Téléchargement du quide en PDF ici. Plus d'informations ici.

Ecrit par le 6 novembre 2025



Faire bouger les lignes

Le FIPHFP budgète 13 millions d'euros en 2022 pour favoriser l'inclusion. À l'occasion de la publication des résultats 2021 du Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP), Françoise Descamps-Crosnier, présidente du Comité national, et Marc Desjardins, directeur, ont présenté le rapport financier de l'institution et les projets pour 2022. L'analyse montre aussi que les trois versants de la fonction publique ne fournissent pas les mêmes efforts.

Un budget pour faire bouger les lignes

Après « une surchauffe », le niveau des dépenses du FIPHFP qui « avait atteint un pic de 180M€ en 2013 » s'établit à 105M€ en 2021. La contribution du ministère de l'Education nationale (15M€ en 2021 et le double en 2022) votée dans la loi du 5 septembre 2018 « pour la liberté de choisir son avenir professionnel » offre une bouffée d'oxygène au fonds. 138M€ de recettes ont été engrangés en 2021.

Le FIPHFP a ouvert un programme exceptionnel pour « faire bouger les lignes en matière d'inclusion », a annoncé Françoise Descamps-Crosnier. 13M€ ont été budgétés pour 2022 (+ 13 % des budgets d'intervention) et seront éventuellement complétés par la suite.

Source Club Santé social. La Gazette des Communes, des Départements et des Régions. MH

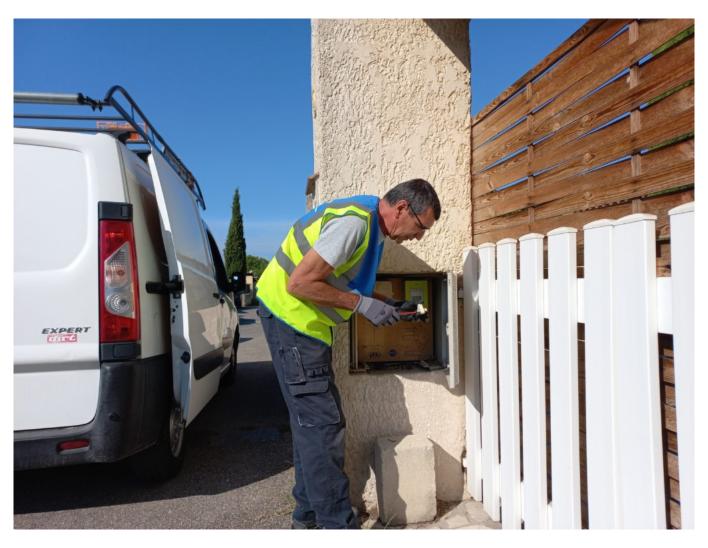




RSE : Enedis et le Châtaigner promeuvent un monde plus juste



Ecrit par le 6 novembre 2025



Enedis, gestionnaire de réseau de distribution d'électricité (ex ERDF) et le Châtaigner, entreprise adaptée pour le travail des personnes handicapées située à Cavaillon ont renouvelé leur partenariat acté en 2019. En 2020, l'entreprise d'électricité a investi 14M€ dans les entreprises du secteur protégé et adapté et 2,80M€ dans l'insertion par l'activité économique.

Les personnes employées par le Châtaigner œuvreront à réparation et au changement de portes de coffrets électriques ainsi qu'au débroussaillage de postes de distribution publique d'électricité. Dans la foulée la société Enedis s'est engagée dans l'achat solidaire, responsable et de proximité en Vaucluse.

Dans le détail

La convention de partenariat, établie entre Enedis et le <u>Châtaigner</u>, d'une durée d'un an, consiste en la professionnalisation de personnes handicapées -volets sécurité et environnement- pour la réparation de 600 portes de coffrets. La société d'électricité versera également 10 000€ au Châtaigner, hors fourniture



de matériel et selon les interventions réalisées et dans le cadre de l'accord Handicap 2021-2023. Enedis s'est également engagée à organiser des visites à caractère industriel dans le cadre du projet pédagogique de découverte des métiers.

La RSE en pratique

«Les enjeux de développement durable sont au centre de la démarche RSE (Responsabilité sociétale des entreprises), a souligné Emilie Blondel, adjoint au directeur Enedis en Vaucluse dans le cadre du Projet Industriel et Humain 2020-2025, qui vise à concilier performance industrielle et approche durable, au plus près des territoires et des clients, en faveur de la transition écologique. Cette démarche responsable et solidaire est une action concrète qui contribue, aux travers de nos achats, à faire changer les regards sur la question du handicap, ainsi qu'à inclure les personnes en situation de handicap dans un véritable projet professionnel. D'autre part, nous dédions certains de nos marchés au secteur protégé. Par exemple, le recyclage des compteurs Linky et le nettoyage de vêtements 'image de marque'. Enfin, 3 marchés d'élagages sur les 17 dernièrement passés sont dévolus au secteur protégé, les travaux débuteront le 1er janvier 2022.»

Le Châtaigner

L'entreprise adaptée <u>le Châtaigner</u>, ancien atelier autonome, a été créée par l'association Vauclusienne d'entraide aux personnes handicapées. C'est une société par action simplifiée unipersonnelle (Sasu). Elle est agréée Entreprise solidaire et sociale. Elle salarie et accompagne les travailleurs handicapés en facilitant leur adaptation et leur apprentissage au poste de travail tant en terme de savoir être que de savoir-faire ; La production de biens ou de services dans le souci de la satisfaction des clients -délai et qualité- ; L'accompagnement lié à la santé et à la sécurité du personnel et socio-professionnel dans le respect de la personne. Les salariés interviennent dans la sphère du multi services en second œuvre bâtiment : peinture, électricité, plomberie, maçonnerie, carrelage, climatisation ; en espace vert ; dans la prestation en atelier et en entreprises. L'entreprise adaptée se situe 199, route de Cavaillon à Robion.